Ccc
FRC
16950
FRC 1926 t. 1 a.

LETTRE

DE

M. DAUDET DE JOSSAN

A M. BERGASSE.

J'AI lu, Monsieur, avec un long étonnement, votre longue & éloquente brochure. Plus honnête, plus poli, ou, si vous le voulez, plus équitable que bien des gens, je ne l'appellerai pas un *Libelle*. Le temps seul qui met le public (toujours lent, quand il s'agit de condamner ou d'absoudre), en état de juger avec connoissance de cause, le rangera dans la classe qui lui convient. Pour moi à qui il ne peut appartenir, *dans les circonstances où je me trouve* de décider sur une matiere aussi délicate, je le maintiens un Mémoire, & je n'y répondrois pas, si je pouvois présumer que ce n'en fût pas un.

Dans votre Mémoire donc, Monsieur, vous tracez le portrait d'un escroc de main de maître ; & ce portrait peu flatté est le mien. Je suis sincérement fâché que vous ne m'ayez point fait l'honneur de me consulter avant d'écrire. Cet escroc auroit pu vous apprendre certaines choses, vous convaincre peut-être de certaines choses qui vous auroient épargné bien des fleurs de rhétorique, que vous auriez pu réserver pour une meilleure occasion.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Si vous êtes, Monsieur, comme on le dit, & comme j'aime à le croire, de ce petit nombre de sages qui ne cherchent que la vérité, ou tout au moins, qui l'accueillent quand elle se présente à eux ; lisez ma lettre jusqu'au bout, & vous ne tarderez pas à reconnoître hautement que *votre Mémoire* n'est gueres qu'un beau tissu d'erreurs, que votre confiante crédulité a ourdies, & qu'un examen plus SÉRIEUX détruira.

Il y a six ans révolus que je n'ai vu M. Guillaume Kornmann : il y en a près de cinq que je n'ai eu le plaisir de voir Madame son épouse. Un si long espace de temps me faisoit croire avec quelque apparence de raison, que M. Guillaume, devenu plus sensé ou moins méchant, avoit enfin renoncé à persécuter sa malheureuse compagne. Je me trompois : soit foiblesse ou vanité ; M. Guillaume a voulu qu'il fût question de sa femme dans *un gros livre*. Je reconnois bien là M. Guillaume !

M. Lenoir est attaqué sans pitié dans votre Factum ; & tout son tort fut de s'être laissé surprendre par M. Kornmann. C'en est un sans doute, mais ce n'étoit pas à M. Kornmann à l'en punir. M. de Beaumarchais est déchiré voracement dans votre écrit ; & tout son tort est d'avoir été sensible & humain, conciliateur généreux & prudent, défenseur actif & courageux. Je reconnois bien là M. Guillaume !

Je suis doué, Monsieur, d'une mémoire fort heureuse. La Sageſſe éternelle qui prévoit tout, avoit lu dans l'avenir que je rencontrerois un Guillaume Kornmann sur ma route ; & elle m'accorda ce bienfait, comme elle donne dans le regne animal aux especes foibles & pacifiques, l'instinct & l'adresse

pour ſe garantir des bêtes carnacieres. Les faits que je vais rapporter ont eu tant de témoins, que la preuve en ſera fort aiſée à établir.

M. Kornmann n'étoit pas riche quand il épouſa la riche, jeune & belle Mademoiſelle Faëſch. Il n'étoit pas beau non plus. Auſſi la Demoiſelle ne conſentit-elle à ce mariage, qu'après avoir été ſéduite par une vieille ſervante que M. Kornmann ſtipendioit auprès d'elle. La veille du mariage elle étoit déterminée à s'enfuir; & ce fut cette vieille qui la retint.

Toute la ville de Strasbourg ſait que dès la premiere année M. Kornmann ſe conduiſoit fort mal avec ſa jeune épouſe, qu'il l'affligeoit par des ſoupçons humilians & révoltans.

M. Kornmann avoit à Paris un oncle riche, vieux & aveugle. Il fallut en hériter & éloigner les collatéraux. Il alla s'établir chez cet oncle, & réuſſit : les autres parens, qui n'ont eu qu'une part très-modique à la ſucceſſion, ont ſu une partie des moiens peu délicats qu'avoit employés M. Guillaume pour ſe l'aſſurer. En voici un échantillon. Le vieux aveugle prêchoit ſouvent l'économie, & joignoit toujours l'exemple au précepte. Sa table étoit ſervie avec la plus grande frugalité; c'eſt-à-dire, le haut bout, qu'il occupoit, étoit garni de quelques plats ſimples. Mais plus loin, ſur la même table, des mets recherchés étoient offerts à la ſenſualité du jeune clairvoyant. Quelquefois le vieillard, réveillé par l'odeur des viandes, ou des ſauces, diſoit : *Mes enfans, je ſens tel ragoût.* Alors M. Guillaume répondoit : Mon cher oncle, ce ſont vos voiſins qui font bombance, & qui ne vous imitent pas dans la bonté

que vous avez de vous paſſer d'alimens qui vous feroient plaiſir.. *Je m'en porte mieux, & ma bourſe auſſi*, répliquoit le bon-homme.

Il eſt très-vrai, Monſieur, comme vous le faites entendre à vos lecteurs, page 6, que M. Kornmann étoit au beſoin un mari très commode. Il eſt très-vrai qu'il a ſouvent dit à ſa femme & à moi, tantôt enſemble, tantôt ſéparément : *qu'il ne demandoit autre choſe, ſinon qu'on reſpectât l'opinion.* La conduite qu'il a tenue avec moi pendant une année, & que je prouverai, Monſieur, ſervira de commentaire *à cette maxime de morale, & à ce procédé noble*, comme parle votre Factum.

Ce fut vers le milieu du mois de Janvier 1780, que je fis connoiſſance avec M. Guillaume Kornmann. Nous étions compatriotes. Je l'avois vu autrefois à Strasbourg en maiſon tierce : je m'étois rencontré l'année précédente à Schlangenbadt avec M. Frédéric Kornmann, ſon frere, homme eſtimable & honnête, & aux bonnes qualités duquel je ne ceſſerai pas de rendre juſtice, quoiqu'il ſoit devenu injuſte à mon égard. M. le Baron de Spon, Premier Préſident du Conſeil Souverain d'Alſace, avec qui j'étois très-particuliérement lié depuis pluſieurs année, & qui avoit voulu avoir un appartement dans la même maiſon où j'en occupois un, rue de Cléry, me dit qu'un compatriote qui tenoit une fort bonne maiſon, qui avoit une femme charmante, l'avoit prié de me mener chez lui, parce qu'il avoit un plaiſir à me demander. Je n'ai jamais refuſé d'obliger qui que ce ſoit, encore moins un compatriote ; j'ai toujours été empreſſé de faire ma cour à une jolie femme. Il me nomma M. Guillaume Kornmann : nous prîmes jour pour y aller dîner.

Le ſervice que deſiroit de moi M. Guillaume, étoit fort léger. Il étoit un des aſſeſſeurs du Magiſtrat de la ville de Strasbourg. J'avois l'honneur d'en être le Syndic-Adjoint. Sa charge exigeoit qu'il réſidât à Strasbourg ; mais il avoit l'honneur d'être Banquier de MONSIEUR, frere du Roi ; ſa préſence paroiſſoit utile à Paris. Je me chargeai de la demande auprès de Meſſieurs les Magiſtrats ; j'obtins l'agrément du Miniſtre ; & M. Guillaume reçut une lettre qui lui permettoit de prolonger ſon ſéjour dans la capitale auſſi long-temps que le ſervice de MONSIEUR l'exigeroit.

Ainſi donc ce fut M. Guillaume qui me rechercha. Je n'étois embarraſſé ni de nouvelles connoiſſances, ni de maiſons où je fuſſe bien accueilli. Je paſſois d'ailleurs trois jours de la ſemaine à Verſailles, pour ſuivre les affaires de la ville de Strasbourg, dont j'avois été nommé l'Agent, en même temps que le Syndic-Royal-Adjoint, & veiller aux intérêts d'une multitude de perſonnes qui m'honoroient de leur confiance. Je n'ai pas de peine à croire que les égards extraordinaires qu'il me marqua, euſſent pour motif le crédit qu'il me ſuppoſoit chez M. le P. de M***. comme vous le dites. Je puis dire que je fus embarraſſé moi-même de ces égards. Toujours à la droite de Madame, toujours déſigné pour faire ſa partie, pour lui donner la main ; quoiqu'il il y eut ſouvent parmi les convives des perſonnages plus conſidérables que moi, j'avois peine à concevoir d'où me venoit tant d'honneur & tant de bonheur.

En moins de quinze jours je devins le commenſal de la maiſon. J'y étois invité à dîner & à ſouper. Je fus ſommé par M. Guillaume d'amener qui bon me ſembleroit. M. Guillaume ne donnoit pas un

repas de marque, ſans me prévenir, afin de prendre mon jour. M. Guillaume voulut ou parut vouloir ménager ſes chevaux ; *il me pria d'atteler les miens* à la berline de ſon épouſe. M. Guillaume me pria de mener ſon épouſe faire ſes viſites, ſes emplettes, ſes promenades. Rarement M. Guillaume étoit des nôtres : les affaires de M. Guillaume l'empêchoient toujours de nous accompagner. M. Guillaume apprit que je pouvois diſpoſer d'une loge à l'opéra ; il me pria d'y mener ſa femme : elle s'y refuſa, en donnant pour raiſon que le public pourroit en jaſer. La réponſe de M. Guillaume étoit : *Quand je le bon, qui eſt-ce qui peut y trouver à redire ? Je me moque des caquets. Et puis ! ne ſuis-je pas le maître moi ? J'aime Daudet ; je veux que tu le traites bien.*

Et ne croyez pas, Monſieur, que ces aſſertions ſoient gratuites. J'atteſte ici toutes les perſonnes qui fréquentoient la maiſon de M. Kornmann, tous ſes gens, tous les miens ; s'ils ne m'ont pas vu conſtamment invité, fêté, recherché *par M. Kornmann* ; ſi ſes complaiſances ne furent pas remarquées, n'occaſionnerent pas des propos, même en face de cet étrange mari ; ſi mes chevaux n'ont pas été journellement attelés à la berline verte de Madame ; ſi on ne m'a pas vu partir très-ſouvent avec elle, le mari nous conduiſant juſqu'à la voiture ; & quand je lui propoſois de prendre place, s'il ne me répondoit pas qu'il avoit des affaires : ſi nous n'avons pas été très-fréquemment à une loge aux troiſiemes à l'Opéra, appartenante à S. A. S. M. le Prince Maximilien de Deux-Ponts, alors abſent de Paris, dont un ſieur Bourjot avoit la diſpoſition, & à qui ce Prince avoit eu la bonté de permettre de me la prêter.

Ces faits ſont publics, Monſieur, ſont notoires : vouloir les révoquer en doute, ce ſeroit nier l'évidence. Courez aux informations : c'eſt par-là peut-être que vous auriez dû commencer. Je demande à préſent à toute la congrégation de MM. les Maris, ſi M. Guillaume, leur confrere, eſt fondé à me dire que *je ſuis un homme pervers, qui a tracé une route criminelle à ſa femme, & ſuis devenu le premier auteur de ſes égarements.*

Cependant, Meſſieurs, dix lignes après que nous eûmes fait connoiſſance, M. Guillaume *ne tarda pas à s'appercevoir que je pouvois bien n'être qu'un intrigant.* La raiſon que vous en donnez, eſt auſſi ſinguliere que briéve. Ce n'eſt pas ici le lieu de raconter l'hiſtoire de la prétendue propoſition d'argent que je lui fis. On la lira ailleurs, ainſi que d'autres détails un peu faſtidieux pour le public.

Il y a quelque choſe de vrai, Monſieur, dans l'hiſtoire de Blondin ; & puiſque M. Guillaume a eu la platitude de voir faire la moitié de la confidence, & que vous avez eu la nobleſſe de la paſſer au public telle que vous l'aviez reçue, il faut que je l'acheve.

Au retour des promenades, des viſites, des emplettes, des ſpectacles, où je menois Madame Kornmann, tantôt dans ſa voiture, tantôt dans la mienne, & *toujours avec mes chevaux*, nous retrouvions M. Guillaume. Moi de me retirer, lui de me retenir. --- Où voulez-vous aller ? reſtez avec nous. Je refuſois : Madame Kornmann me prioit de tenir compagnie à ſon mari ; j'obéiſſois. Quelquefois nous faiſions une partie de piquet le mari & moi ; Madame travailloit près de nous, le plus ſouvent Monſieur & Madame ſe querelloient : car *ce ménage d'anges, cette union ſi douce & ſi intime* étoit

un véritable enfer, Madame Kornmann étoit vive & impatiente ; Monſieur ſon époux flegmatique & méchant. Mais ſur quoi rouloient les querelles ? Sur des fadaiſes, ſouvent ſur la jalouſie. M. Guillaume prétendoit que ſon épouſe avoit fait un Amant à Spa ; ſon épouſe nioit avec courage, & lui reprochoit d'affecter une jalouſie qu'il ne reſſentoit point, n'ayant aucun amour pour elle. La preuve qu'elle en donnoit, c'eſt qu'il la laiſſoit toute la journée ſeule *avec d'autres perſonnes.* Alors M. Guillaume établiſſoit des diſtinctions ſur la maniere d'être jaloux. Sa ſanté, ſes affaires, ſon peu de vénération pour le beau ſexe, ne lui permettoient pas de ſe rendre agréable à ſa femme. Il ſentoit qu'elle devoit ſe dédommager : il n'étoit pas aſſez ſot, ni aſſez ridicule, pour y trouver à redire ; mais il vouloit que Madame prît conſeil de lui pour donner ſon cœur, qu'elle ne le livrât pas à des gens qui puſſent la compromettre. J'ouvrois les yeux & les oreilles. Une fois M. Guillaume lui dit : *Si tu aimois M. Daudet, à la bonne heure.* Moi de m'incliner ; Madame de lui répondre : *Vous ſavez bien que je n'aime que les châtains.*

Et vous, Monſieur, vous ſavez ſans doute que M. Guillaume eſt châtain.

Voilà donc ce qui fit que malgré le prétendu avis charitable de M. le Baron de Spon, M. Guillaume continua d'exiger que je fréquentaſſe ſa maiſon, que je menaſſe par-tout ſeul ſa femme ; qu'il lia au mois d'Avril, c'eſt-à-dire, ſix ſemaines après, une partie de Chantilly & d'Ermenonville, où nous fûmes pluſieurs, moi dans le carroſſe de Madame, lui dans un autre ; où à l'auberge il me logea au même étage que Madame ſon épouſe, & ſe logea lui-même un étage plus haut, ſous prétexte qu'il

qu'il *dormiroit mieux.* J'atteſte le témoignage de M. de Mezieres, Ecuyer de Monſieur ; de M. Morelle, Intendant des Menus-Plaiſirs du même Prince, & d'une marchande qui loue des chambres à Chantilly, non loin de la poſte aux chevaux. Telles ſont, Monſieur, *la réſerve & la politeſſe ſévere*, que M. Guillaume exigea de ſon épouſe envers moi, & *l'aſſurance poſitive* ſur laquelle il ne chercha pas à m'éloigner de chez lui.

Toujours *raſſuré* par *la couleur de mes cheveux*, M. Guillaume ſe lia encore plus étroitement avec moi dans la chaîne des ſervices. Vous annoncez, Monſieur, il eſt vrai, que c'étoit en conſidération *d'une protection dont j'étois honoré :* mais cette protection n'avoit prié M. Guillaume, ni de s'occuper de moi, ni d'inviter ſa femme à s'en occuper. Quant aux ſervices relatifs aux affaires d'intérêt, ils étoient réciproques entre nous ; & de plus M. Guillaume en attendoit un de moi, qui étoit la véritable cauſe de ſes complaiſances.

L'hiſtoire du beſoin que j'avois *de tirer parti pour ma fortune de la malheureuſe complice de mes égaremens*, eſt encore Monſieur, une figure de rhétorique, ainſi que je le démontrerai au procès. J'oſe dire, & je ne crains pas d'être démenti par tous ceux dont j'ai l'honneur d'être connu, que s'il y a quelque choſe à me reprocher, c'eſt d'avoir une façon de penſer & une libéralité trop grande ; de ne m'être jamais aſſez occupé de ma fortune ; de n'avoir pas uſé des moyens qui étoient en ma puiſſance ; & de n'avoir ſu jamais attacher aſſez de prix au métal dont M. Guillaume eſt idolâtre, & auquel il a ſacrifié dans tous les temps ſon repos, ſes amis, ſon *honneur*, *ſon épouſe.*

L'intention que vous m'attribuez d'avoir voulu épouser Madame Kornmann eſt pitoyable. C'eût été prendre un chemin bien détourné pour arriver à la fortune, quand je n'avois qu'à marcher tout droit devant moi : j'aurois certainement été dédommagé du détour, en trouvant Madame Kornmann au bout de la carriere ; mais au dire de ſon époux, elle étoit toute trouvée pour moi. Quant à ſon argent, je ſavois aſſez calculer pour réduire la part de trois cens & tant de mille livres de ſa dot, ſur laquelle j'avois pu compter, celle de ſes enfans prélevée. Je puis dire ſans vanité qu'elle auroit été trop modique pour les peines qu'il auroit fallu ſe donner : je dois ajouter, puiſque j'y ſuis forcé, qu'à cette époque même, je refuſai un parti qui me fut offert, de deux cens mille livres. Je demanderai la permiſſion à l'ami de cette négociation, de le citer & de le faire entendre en juſtice.

J'ai dit plus haut que M. Guillaume, dans les fréquentes querelles qu'il avoit avec ſa femme, l'accuſoit d'avoir une inclination ſecrette pour un particulier, qu'elle avoit connu à Spa. Ce particulier, ſelon M. Guillaume, ſe nommoit M. de Némélar. Je demande pardon à M. de Némélar, que je n'ai pas l'honneur de connoître, ſi je prends la liberté de le nommer ; mais une loi impérieuſe, celle de ma juſtification, exige que je ne diſſimule rien.

M. Guillaume voyant que je donnois ſouvent raiſon à ſa femme, dans les débats de ménage dont j'étois établi juge, me fit un jour dans ſon jardin la myſtérieuſe confidence de cette paſſion pour M. de Némélar. Il fut fort étonné de m'entendre lui répondre : « Mais comment diable, avec » la morale que vous prêchez continuellement à vo» tre femme, pouvez-vous la tourmenter ſur ce point !

» D'abord je vous crois injuſte : je viens ſouvent » chez vous, je n'ai jamais vu ni rencontré ce M. de » Némélar. Si c'eſt un être vivant, & qu'elle n'en » ſoit pas amoureuſe, vous avez tort de lui en » faire la guerre ; ſi elle l'aime, vous mettez en » oppoſition votre conduite avec vos préceptes. » A cela M. Guillaume oppoſa ce principe ; que *ce n'eſt pas l'amour qui perd les femmes, mais la maniere de le faire.* Ce M. de Némélar ne convenoit point à ſa jeune épouſe. C'étoit un joueur, qui finiroit par lui emporter ſes diamans. Et toujours le petit refrein : *Qu'elle aime un honnête homme, un galant homme, qui ait de l'eſprit, qui me rende ma maiſon agréable. Qu'eſt-ce que cela me fait ? Au contraire, je ne ſuis pas de ces maris bourrus ; je connois le ſexe ; je ſais vivre dans le monde ; ma femme eſt jolie, elle vaut la peine d'être aimée : ma ſanté, mes affaires, mon honneur ne me permettent pas de m'occuper d ſoin ; & puis elle eſt ma femme & moi ſon mari. Si j'étois un galantin comme vous, à la bonne heure. Je vous ſoumets tout cela, Daudet, donnez-lui des conſeils, & tirez-la des mains de M. de Némélar.*

Je traitai de viſionnaire l'honnête M. Guillaume : il voulut me prouver qu'il ne l'étoit pas, (viſionnaire) & me pria de le mener dans ma voiture ſur le Boulevard. Nous mîmes pied à terre au coin de la rue du Temple. Il ordonna au cocher de nous mener rue des Bons-Enfans, Hôtel de Radzivill, où il me dit que logeoit ce M. de Némélar. Il étoit huit heures du ſoir environ. M. Guillaume s'entretint quelque temps avec le portier. Il cauſa auſſi avec un homme en habit gris, qui ſe trouva tout près de-là, & qu'il m'avoua être un eſpion, qu'il avoit mis aux trouſſes de l'amant prétendu. Je

lui demandai le réſultat de ſes découvertes ; il me répondit qu'il n'avoit encore pu ſe procurer rien de poſitif, mais que cela ne tarderoit pas. C'eſt en renouvellant l'amende honorable que j'ai faite dans le temps à Madame Kornmann, que je confeſſe ici cette démarche à laquelle le ton d'aſſurance de M. Guillaume, & le deſir de mettre fin aux querelles m'avoient fait conſentir.

Le lendemain il fut queſtion de M. Némélar, & les diſputes recommencerent. Madame Kornmann jura ſolemnellement n'avoir jamais eu la moindre liaiſon avec M. Némélar. Elle m'interpella de vérifier ce qu'elle avançoit auprès des différentes perſonnes qui avoient été aux eaux de Spa pendant cette ſaiſon. Je me ſouviens qu'elle me nomma M. le Marquis de Genlis (1). Mais ſur quoi elle appuya avec éloquence, ce fut ſur l'indignité de la tourmenter de pareils ſoupçons, quand il ne l'aimoit point, quand il la laiſſoit *à la diſcrétion des autres*. Elle lui rappella avec ironie ſon *catéchiſme marital*, & le pria de faire une liſte des hommes qu'elle pourroit aimer. Vous connoiſſez, Monſieur, la figure de M. Guillaume Kornmann, ſon rire ſardonique, ſon tein jaune, & ſon regard en deſſous, (car de ſa vie il n'a fixé quelqu'un). Rencoigné dans un angle, la tête un peu panchée, détournant un peu les yeux : *Madame*, répondit-il en balbutiant, *je n'ai rien à vous dire.... Faites un choix honnête ; je n'y mettrai pas d'obſtacle.* Vous voyez, Monſieur, que M. Guillaume n'a qu'une façon d'être jaloux de ſa femme.

---

(1) Je ſupplie M. le Marquis de Genlis de pardonner la liberté que je prends de le nommer. Je ſuis trop loin de lui pour lui en demander la permiſſion.

Vous voyez auſſi que votre page 8, où M. Guillaume me met en lieu & place du Monſieur de Spa, eſt une fleur d'éloquence qui ſeroit fort belle partout ailleurs que dans un Factum.

Je vais vous expliquer, Monſieur, le charme qui avoit infatué M. Guillaume de ma chétive perſonne, & m'avoit identifié ſi fort à ſon cœur, qu'il vouloit faire de moi un ſecond lui-même.

Ce charme, cette cauſe, cette *conſidération*, n'étoit autre choſe que parce qu'il m'avoit regardé comme une planche que le ciel lui envoyoit dans un naufrage prochain.

Le luxe dans lequel vivoit M. Guillaume, les excellens repas qu'il donnoit à de nombreux convives, avoient ruiné ſa fortune, ſans qu'il y parût au dehors.

D'ailleurs, ſa maiſon de banque étoit dominée par nombre d'autres : l'envie le rongeoit. Il ne ſongeoit qu'aux moyens de s'élever au-deſſus de MM. Girardol & Haller, Vandenyver, Julien, Lecouteux : il ſpéculoit, ſpéculoit, ſpéculoit. M. Fréderic, ſon frere, plus ſage que lui, ſpéculoit beaucoup moins; mais ils étoient aſſociés : les ſpéculations & les diſſipations de Guillaume firent baiſſer ſur la place le papier Kornmann.

M. Guillaume, voyant approcher le terme fatal, cherchoit tous les moyens de l'éloigner. Il calcula qu'un particulier qui étoit protégé par un Miniſtre, pouvoit lui être d'une grande utilité. Il falloit gagner ce particulier, étudier ſon foible, le prendre par cet endroit.

Je dois l'avouer, en toute humilité : ce foible n'étoit ni la ſoif des richeſſes ni celle des honneurs, mais un peu de penchant pour le beau ſexe.

Quand M. Guillaume crut que j'avois eu le tems de mordre à l'hameçon, il me confia ſes projets. Je pouvois lui rendre ſervice auprès du Miniſtre. Il vouloit être le Banquier du Miniſtre ; il vouloit que le Miniſtre tint ſa caiſſe chez lui. Chacun y trouveroit ſon compte. Car dans tout cela, je dois l'avouer, outre la bien-venue chez lui, il y avoit le petit pécule pour moi, en tout bien, tout honneur.

M. Guillaume partit un Dimanche après midi pour Spa, ſur les cinq heures. Il m'avoit invité à dîner en tiers avec lui & ſa femme. Avant de partir, il me donna la ſurintendance ſur ſa maiſon & ſur ſa femme : il m'embraſſa très-cordialement, & dit à ſa femme : *Je vous laiſſe entre les mains de Daudet : ſi vous êtes ſage, vous ſuivrez ſes leçons.* Peu de jours après je reçus de lui une lettre fort amicale. Je ne ſais, Monſieur, comment vous parlez *de rendez-vous aſſignés chez moi.* Si j'avois eu des rendez-vous à donner à madame Kornmann, ma courtoiſie lui auroit au moins épargné le voyage de la rue Carême-prenant où elle logeoit, à la Chauſſée d'Antin, où je logeois alors.

Je n'ai pas l'honneur de connoître Meſſieurs les neuvieme, douzieme & vingtieme témoins, qui ont dépoſé de *ces rendez-vous chez moi*, qui ont parlé des *ſcenes d'une eſpece aſſez étrange qui ſcandaliſoient mon voiſinage.* J'occupois une maiſon ſeule entre cour & jardin : mon voiſinage à droit, étoit mademoiſelle Victorine Thevenot ; à gauche, un grand chantier de bois ; perſonne ne pouvoit voir dans ma maiſon, & il auroit fallu que mademoiſelle Thevenot grimpât ſur les murs de ſon jardin, pour ſe ſcandaliſer de ce qui ſe paſſoit dans le mien. Je crois qu'elle n'a jamais

pris ce passe-temps, & je m'en rapporterai volontiers à son témoignage.

Au lieu de donner des rendez-vous scandaleux à madame Kornmann, voulez-vous savoir, Monsieur, le rôle que je jouois ? Celui de *conciliateur sage & prudent*, qui cherchoit à terminer un scandale un peu plus réel : la brouillerie de M. Guillaume Kornmann avec M. Fréderic son frere.

J'ai déjà rendu à ce dernier la justice qu'il mérite. Je ne lui connois d'autre tort que d'avoir eu, comme il me l'a dit lui-même, trop de foible pour M. Guillaume.

Ce M. Guillaume étoit ouvertement brouillé avec son frere. Quand on en demandoit la raison à M. Guillaume, il répondoit : ma femme ne peut souffrir ni Fréderic, ni la femme de Fréderic. J'en parlai à madame Kornmann, qui me répondit que bien loin de-là, elle étoit très-privée de l'absence de son beau-frere & de sa belle-sœur ; mais que le mari Guillaume, qui avoit calculé sur la succession de son frere Fréderic, avoit trouvé mauvais qu'il eût osé se marier, lui avoit cherché chicane, je crois, sur une malle égarée dans un grenier, & avoit ouvertement rompu avec lui. Cette maniere honnête de mettre sur le compte de sa femme l'aversion qu'il avoit pour son frere, est parfaitement dans le genre de M. Guillaume. Madame Kornmann m'avoua qu'elle avoit déjà fait la même réponse à des personnes qui lui avoient fait la même question que moi. Je décidai qu'il falloit punir M. Guillaume de son mensonge, en raccommodant sa femme avec son frere, & en lui apprenant qu'ils étoient raccommodés. Plusieurs amis de la maison m'aiderent à faire ce raccommodement prétendu, nommément M. Berard,

armateur de Saint Malo, lequel vouloit le célébrer par une petite fête. Nous y étions plus de vingt personnes. Je me souviens que madame de Vigny, fille de monsieur Berard, y étoit, M. le Chevalier de Saint Clou, l'honnête monsieur de Lucet, de l'hôtel de Soubise, mon frere même, qui étoit à Paris alors. Je viens au voyage de Basle.

M. Guillaume prétend, monsieur, que lorsqu'il récitoit à sa femme les beaux sermons que vous avez composé sept ans après, il lui arrachoit *des aveux mêlés de larmes & de répentir*; mais que *malheureusement l'homme dangereux parut, & tout fut oublié.*

L'homme dangereux avoit été gracieusement invité à dîner, ainsi que son frere, par une lettre de M. Guillaume, datée de Paris. Cette lettre existe: M. de Beaumarchais l'aura sans doute déposée au greffe avec le paquet dont elle fait partie, & qui lui fut remis depuis, pour lui prouver les torts de M. Guillaume, & l'intéresser en faveur de madame Kornmann.

Le courrier qui précédoit la voiture de monsieur Kornmann, ne fut pas plutôt descendu de cheval, rue Fladerglass à Strasbourg, où le dîner pour nous étoit commandé, que monsieur Wachter, associé de monsieur Guillaume, eut la bonté de m'en faire avertir, suivant les intentions de monsieur Guillaume. J'allai à une portée de fusil des portes de la ville au devant des voyageurs, & je n'ai certainement pu soupçonner, à la maniere dont je fus embrassé par le sermoneur, à la réception franche & ouverte que me fit la sermonée, la croisade que vous faites prêcher contre moi par monsieur Guillaume entre Stilzheim & Strasbourg.

Pendant

Pendant le peu de séjour que fit le couple en cette ville, nous fûmes inséparables monsieur Guillaume & moi. C'est moi qui ai conduit monsieur Guillaume au Magistrat toutes les fois qu'il y a siégé ; je mangeois chez lui, ou il mangeoit avec madame chez mon frere, chez qui je tenois mon ménage. Je lui ai donné deux ou trois fois à souper avec compagnie assez nombreuse. Monsieur Guillaume a donné lui-même des repas de gala à ses connoissances, à sa tribu, auxquels il m'a toujours scrupuleusement prié. Nous avons été invités à dîner & à souper en ville ensemble, chez monsieur de Turckeim, madame de Balthazar, monsieur Spielmann, monsieur Wachter. Je les prie de dire s'ils ont pu s'imaginer que monsieur Kornmann me regardât comme un homme qu'il recommandoit à sa femme de fuir. Eh quoi ! mon révérend pere Guillaume ! vous débitiez les prônes de monsieur Bergasse à madame votre épouse, & vous m'avez prié de la mener à la comédie, à la Ruprechtsan, à un exercice de Pontons qui s'y fit, au couvent des dames de la Congrégation, où j'ai une sœur Religieuse, & où il me fut permis d'entrer dans l'intérieur avec ma compagnie ? C'est en dépit de vos écrits, de vos actions, à la face de tous les Strasbourgeois qui vous ont vu, qui nous ont vus, que vous venez débiter de pareils mensonges ? Lecteur honnête, concevez les efforts dont j'ai besoin pour calmer le sang qui bout dans mes veines. Lecteur honnête ! . . . Mais, non ; je reviens à vous, monsieur Bergasse.

Vous parlerai-je de mes voyages à Basle ? J'y ai été deux fois, dans des voyages faits à Colmar & à Wasserstelz : la premiere, avec M. le Comte de L.... ; la seconde, avec M. le P. P. de H..... J'ai

été accueilli par tous les parens de Madame Kornmann, & par d'autres perſonnes. A mon retour j'ai reçu des lettres très-polies de ceux qui m'avoient ſi bien traité. Où eſt donc le ſcandale, Meſſieurs ?

Vous dites, monſieur, page 11, que monſieur Guillaume ramena madame Kornmann à Paris au mois de Décembre 1780. Je dois ſavoir cela mieux que vous ; & je crois, ſi ma mémoire ne me trompe pas, que ce fut en Novembre ; car j'arrivai moi-même à Paris le premier de Novembre ; & mon arrivée précéda ou ſuivi de peu de jours celle de Monſieur & Madame Kornmann. Vous me demanderez peut-être à quoi bon cette chicane ; & que fait un mois de plus ou de moins ? Je répondrai que les plus petits menſonges de M. Guillaume ont un but. L'aſtre dont je recevois tout mon éclat aux yeux de M. Guillaume, s'éclipſa vers le milieu de Décembre 1780 ; & depuis les premiers jours de Novembre, où je fixe nos arrivées reſpectives, juſqu'au 17 Décembre, il y a cinq à ſix ſemaines, d'ancien train de vie, de commerce intime, de bons traitemens, de familiarités de M. Guillaume, de dîners & de ſoupers d'invitation chez M. Frédéric, &c. Or, ces ſemaines-là ſont précieuſes. Elles prouvent que les *ſcandaleuſes relations de Baſle*, pas plus que *les indécentes ſcenes de Strasbourg*, n'avoient fait impreſſion ſur l'eſprit de M. Guillaume.

Nous voici arrivés à l'époque où M. Guillaume Kornmann va paroître un autre homme. L'ami tendre & vertueux, le banquier empreſſé à me faire des avances, le maître de maiſon courtois, le mari facile & très-facile vont diſparoître. Je ne ſerai plus le *cher Syndic Royal* ; M. Guillaume ne ſera plus à moi *ſans réſerve*.

M. Guillaume vous fait eſcamoter, Monſieur, page 11, trois mois qui s'écoulerent entre la démiſſion de mon protecteur, & la ſuppreſſion de la charge dont j'étois revêtu. Ces trois mois ont pourtant leur mérite ; car j'ai joui de tout mon traitement pendant ce quartier ; ce qui ſuſpendit, au moins de ce temps, la fatale néceſſité d'être *réduit pour toute reſſource à la bourſe de madame Kornmann*, comme vous le dites.

Vous me forcez, Monſieur, de parler de ma naiſſance. Je vous apprendrai donc que je ſuis iſſu d'une maiſon noble du Languedoc. Mon nom de famille eſt Daudet. *Joſſan* eſt le nom d'une terre qui appartient à mes peres. Ils embraſſerent la religion Proteſtante ; ils perdirent cette terre avec leurs autres poſſeſſions. La branche *Daudet* dont je ſuis né, ſe réfugia en Allemagne, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Il exiſte d'autres branches dans le Languedoc & dans le Lyonnois.

Mon grand-pere Etienne-Jacques Daudet rentra dans le giron de l'Egliſe, ainſi que Pierre-Louis ſon frere. Cette converſion leur fit récupérer indubitablement les biens de l'autre monde. Mais c'eſt tout : les biens de celui-ci, qui avoient appartenus à leurs auteurs, ſont demeurés ſous les ſerres de la *Régie*, où ils ſont encore.

Je n'ai jamais diſſimulé que mon pere eût épouſé une fille naturelle de M. Klinglin, prêteur de Strasbourg, & de Mademoiſelle Lecouvreur ; & je ne ſais pourquoi vous voulez m'en faire un crime. Ma mere fut une femme reſpectable ; mon pere fut aimé & eſtimé de ſes compatriotes. J'invoque ici le témoignage de toute la ville de Strasbourg ; & je ſouhaite, Monſieur, que vos enfans puiſſent

un jour s'exprimer avec autant d'assurance sur votre compte.

J'ai reçu de mes pere & mere une excellente éducation, laquelle a fortifié les heureuses dispositions que m'avoit donné la nature. J'ai cherché à rendre mes foibles talens utiles à mon avancement. J'ai cultivé des protecteurs auxquels j'ai eu le bonheur d'inspirer quelque intérêt; voilà toute *l'intrigue* que j'ai employé. Je n'ai fait de mal ni de tort à personne. Je n'ai jamais été *châtié par la Police.* Je n'ai pas *vécu dans la sphere des courtisannes* : j'ai toujours vu *l'excellente compagnie.* Les correspondances honorables que je puis citer en sont la preuve.

Je *n'ai jamais été chassé, ni de chez S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, ni de chez Monseigneur le Cardinal de Rohan; ni de chez Madame la Baronne de Neukirchen* : j'en appelle à leurs témoignages. Je n'ai jamais eu l'honneur de connoître Monseigneur le Duc d'Aiguillon, ni même de lui parler.

Je n'ai jamais été précepteur, ni de M. de Lucé, fils de l'ancien Intendant de la Province d'Alsace, ni de personne.

Monsieur le Maréchal de Ségur a supprimé la place que j'avois à Strasbourg, pour trancher des difficultés qui s'étoient élevées au sujet du droit de préséance. J'ai trouvé dans les bontés de mes protecteurs, dans les intentions de mes amis, dans la tendresse de ma femme, dans les carresses de mes enfans, dans les travaux utiles & *honorables*, des ressources & des consolations.

Monsieur Guillaume ne vous a pas dit vrai,

Monſieur, quand il a prétendu que la lecture de mon portrait, dans ce que vous appellez des *tablettes hiſtoriques*, & les éclairciſſemens qu'on lui donna ſur ma perſonne, dans les bureaux de Verſailles, l'engagerent à rompre avec moi.

Monſieur le Maréchal de Ségur fut nommé au miniſtere de la guerre, la premiere ou la ſeconde fête de Noël. Tout le monde ſait qu'à l'avénement d'un Miniſtre, on ſe demande qui eſt-ce qui eſt bien traité par lui ? qui a crédit ſur ſon eſprit ?

Parmi les perſonnes que le nouveau Miniſtre paſſoit pour honorer de ſa confiance & de ſes bontés, on cita M. *Baudet*. Quelques-uns, trompés par la finale, changerent le *Bau* en *Dau*, & il circula très-éphémerement, mais très-véritablement, que j'avois le bonheur d'être protégé encore par le ſucceſſeur de M. le P. de M.....

Cette nouvelle fut portée rue Saint Martin, au bureau de M. Guillaume Kornmann. Il quitta les grands regiſtres, & courut tout eſſoufflé chez ſa femme : *Sais-tu ce qui arrive ? Le diable de Daudet n'a-t-il pas trouvé le ſecret de ſe faire bien venir du nouveau Miniſtre? --- Tant mieux.--- Viendra-t-il dîner aujourd'hui ici ?--- Je n'en ſais rien. --- Il faudroit l'envoyer inviter.* A préſent que vous connoiſſez M. Guillaume, vous devez reconnoître là M. Guillaume.

Cependant les initiales furent bien vîte reſtituées, & M. Guillaume ne demanda plus ſi je viendrois *dîner aujourd'hui ici.*

Ne croyez pourtant pas, Monſieur, qu'il ait récité à Madame ſon épouſe la belle harangue que vous avez compoſé depuis. Il n'auroit pas eu le

front de parler à ſa femme de ſon bien que je pourrois manger, & de lui faire des leçons ſi diſférentes de celles qu'il lui avoit prédiquées peu de temps auparavant. Il choiſit un expédient dans ſon genre ; il s'abſtint de venir chez lui pendant que j'y étois. Les jours que j'y dînois, il montoit à cheval *pour ſa ſanté*, & dînois après ſix heures. Ce manége dura preſque tout le mois de Février. Entroit-il, par mégarde, dans le ſallon de compagnie pendant que j'y étois ? il ſe retiroit comme un homme qui craint de gêner. Un ſoir que je jouois au wisck, avec Madame Kornmann, une dame de ſes amies, & le mari de cette dame, il ouvrit la porte, paſſa la moitié du corps, fit un ſalut de tête, & dit : *je vous demande mille pardons.* On l'appella ; point de réponſe : Madame Kornmann le fit demander ; il étoit ſorti. Elle nous avoit prié tous trois de demeurer à ſouper. Nous la priâmes de nous en diſpenſer, & nous partîmes. Convenez, à préſent, Monſieur, que M. Guillaume n'eſt pas homme à jetter quelqu'un par les fenêtres, & que s'il s'eſt vanté de m'en avoir fait la propoſition, ce ne peut être que dans votre beau mémoire. Le chemin le plus court n'eſt pas digne d'être ſuivi de M. Guillaume ; il lui faut des routes tortueuſes. Je le prouverai de mille manieres : en voici une ; c'eſt que le lendemain de la ſcene dont je parle, il m'écrivit un billet d'excuſes par lequel il m'invitoit à dîner pour un autre jour.

Cependant M. Guillaume imagina une maniere fort plaiſante d'obtenir que je dînaſſe moins fréquemment chez lui. Il ſe lia avec un eccléſiaſtique avec lequel j'étois publiquement brouillé ; il l'invita habituellement.

Il faut que vous ſachiez que Madame Kornmann

avoit la coutume de faire une petite liſte des perſonnes qu'elle invitoit à dîner. Le nom des convives étoit mis le matin ſur un petit morceau de papier, envoyé au mari, qui ajoutoit quelquefois d'autres perſonnes. Elle n'avoit point dérogé à cette habitude. Mon nom avoit, comme par le paſſé, figuré ſur la petite cédule; M. Guillaume Kornmann ſe bornoit à mettre en accolade celui de l'Abbé. Madame Kornmann ne pouvoit imaginer pourquoi ſon mari me donnoit ce *frere-chapeau.*

J'ignore ſi vous croyez au magnétiſme animal, M. Guillaume eſt un des fondateurs de la ſociété Meſmérienne. Il prévint ſa femme qu'il vouloit avoir tel jour une nombreuſe aſſemblée pour parler du magnétiſme, & qu'elle eût à faire une liſte. Madame Kornmann en fit une, & ſelon ſon ancienne coutume, quoique j'euſſe déjà très-fréquemment refuſé, elle me mit au nombre des convives. M. Kornmann m'effaça & ſubſtitua le nom de quatre à cinq magnétiſeurs. Il rapporta lui-même le papier; Madame vit mon nom effacé? *Pourquoi avez-vous rayé M. Daudet?* --- Madame, *parce que je ne veux pas donner à dîner à votre amant.*--- *Comment, mon amant;* & tout ce qui s'enſuit? Alors grande querelle; elle rappelle mon introduction chez elle, les ordres qu'il lui avoit donnés de me bien traiter, la morale eſcobartique qu'il lui avoit prêchée, la maniere dont il lui avoit dit de ſe mettre au-deſſus des obſervations malignes du public; & à préſent que des revers lui avoient fait changer de dogme, il oſoit accuſer l'ami qu'il deſiroit; & par un double raffinement d'injuſtice & de méchanceté, lui imprimer le caractere d'un amant favori dont elle avoit néceſſité l'éloignement par ſon inconduite! Elle déclara qu'elle vouloit

écrire à ſes parens, ſe plaindre, invoquer leurs ſecours. Le mari lui ayant parlé alors de ſes honnêtes ſoupçons que je n'euſſe recours à elle pour de l'argent, elle repouſſa avec dignité & vivacité cette infamie, lui en démontrant l'impoſſibilité, ainſi que je la démontrerai aux juges & au public. Et pour ôter même tout prétexte à de ſi baſſes idées, elle jura qu'elle ne ſe mêleroit plus en rien de la dépenſe, & n'enverroit plus prendre un ſol à la caiſſe. Dès ce moment, elle s'obſtina à manger chez elle, & à ne point paroître devant le monde, que ſon mari n'eût réparé cette injure.

Vous prétendez, Monſieur, que c'étoit moi qui excitois madame Kornmann, *à le fatiguer par des querelles domeſtiques, à troubler la paix dont il avoit joui juſqu'alors pour mettre à exécution un projet qui n'étoit que confuſément éclos dans ma tête, d'épouſer madame Kornmann, par l'eſpoir que j'avois qu'il ſuccomberoit à ſes peines.* Madame Kornmann n'avoit beſoin d'être excitée par perſonne; elle a reçu de la nature un caractere vif & droit, que l'injuſtice révolte, & emporte malgré elle. ce caractere étoit ſans ceſſe excité par l'art ſupérieur avec lequel ſon mari ſavoit la contrarier. Elle étoit lâchement calomniée par un homme qui lui montroit des ſoupçons ridicules après lui avoir prêché une morale corrompue.

Je ne ſais pas trop, Monſieur, ce que c'eſt *qu'un projet confuſément éclos dans une tête* ! Je ſens fort bien que ces mots ſont ronflans à lire.

Madame Kornmann écrivit à monſieur Emmanuel Faëſch, ſon frere, pour ſe plaindre de monſieur Kornmann ſon mari. Monſieur Faëſch étant arrivé, j'allai le viſiter; je lui dis combien j'étois

tois désolé d'être le prétexte de la division qui régnoit entre monsieur & madame Kornmann : combien j'étois offensé des soupçons que Monsieur Kornmann s'étoit permis. Je le priai de faire rendre justice à sa sœur, de faire rétablir sa réputation & je lui donnai ma parole solemnelle que je ne mettrois point d'obstacle à la réconciliation, & que je m'interdirois à jamais la vue de madame Kornmann.

Monsieur Faësch, à qui monsieur Guillaume avoit déjà fait des histoires telles que vous les savez enjoliver, fut fort étonné de me trouver si raisonnable. Il applaudit à mes sentimens. Il voulut concilier tous nos intérêts divers ; mais il avoit plus de bonne volonté que de moyens. Plus versé dans les affaires de commerce que dans les négociations & les traités de paix, ayant une franchise helvétique qui l'éloignoit de suspecter les rafinemens de la politique méchanceté de son beau-frere, entraîné peut-être par cette légéreté avec laquelle notre sexe juge l'autre, par la domination qu'il a coutume d'exercer sur lui ; il négligea les précautions qui pouvoient assurer le repos de sa sœur, & fut, sans le vouloir, la cause des persécutions inouies qu'elle a éprouvées par la suite.

Madame Kornmann, persécutée par son mari, avoit saisi une occasion de lui rappeller qu'il avoit négligé de faire un inventaire de ses biens, ainsi qu'il s'y étoit engagé par un contrat de mariage. Elle avoit parlé de sa dot. Monsieur Guillaume se croyoit chaque jour plus près d'une faillite presqu'inévitable. Il craignit que sa femme, dont le caractere étoit prompt & décidé, n'allât en effet se jetter dans les bras de ses parens. Il auroit fallu en venir à des comptes avec des gens exacts, & qui avoient

laiſſé tranſpirer quelques mécontentemens. Il ſe rencontra avec ſa femme dans le deſir qu'elle avoit de voir ſon frere à Paris. Il connoiſſoit le caractere de ce frere, & eſpéra qu'il en tireroit meilleur parti que de tout autre parent.

Madame Kornmann vouloit à toute force un traité par écrit ; mais monſieur Guillaume n'avoit garde de ſe compromettre à ce point. M. Emmanuel Faëſch répétoit ſans ceſſe que la parole d'un honnête homme valoit mieux que tous les actes notoriaux, & trouvoit la demande de ſa ſœur exagérée. *Il applaniſſoit tout*, en ſe rendant garant de tout, & en ſe faiſant la caution de ſon beau-frere. Le raccommodement ſe fit. M. Guillaume promit tout, parce qu'il n'avoit envie de rien tenir. M. Emmanuel Faëſch crut tout, parce que ſes affaires le rappelloient à Baſle. Il ne douta point de l'exécution des promeſſes de Guillaume, parce que c'eſt un bon Suiſſe : il laiſſa ſa ſœur dans les bras de Guillaume, & partit fort content de ſon ambaſſade. M. Emmanuel ſe chargera ſans doute lui-même de vous démentir ſur ce fait, ſur la *douleur* que vous lui prêtez, de n'avoir pu rien obtenir. C'étoit au mois de Mai 1781. Neuf mois après, en Février 1782, madame Kornmann eſt accouchée d'une fille qui eſt morte depuis.

M. Kornmann oſe avancer que *ceux de ſes gens qui lui étoient attachés, & devant leſquels madame ſon épouſe avoient tenu des propos qui annonçoient combien ſon exiſtence avec les projets qu'on avoit formé, devenoit importune, commencerent à trembler pour ſes jours.*

C'eſt un mari, un pere qui accuſe une jeune femme âgée de vingt-deux ans, mere de deux enfans qu'elle a allaités, enceinte d'un troiſieme, qui eſt le fruit

d'un racommodement, de former l'horrible deſſein de ſe défaire de lui ! Et il a trouvé un homme qui a oſé traduire ces horribles penſées, & leur donner de la conſiſtance & de la durée, en les propageant par milliers d'exemplaires imprimés ! Ah M. Bergaſſe ! Ah M. Bergaſſe ! Je vous pardonne vos injures, je vous pardonne la légéreté avec laquelle vous avez adopté les menſonges de M. Kornmann, & vous êtes livré à des amplifications de collége ; mais comment vous pardonner cette abominable accuſation ?

Quelques-uns de mes amis qui le connoiſſoient, faites-vous dire à M. Kornmann, *étoient depuis long-temps allarmés.* Qui ſont ces amis, Monſieur? Sur quoi étoient fondées leurs allarmes? Nommez-les, ces amis, que je les confonde. Vous mettez en avant M. d'Ervillé, *un Intendant des armées du Roi, un Chef des Bureaux de la Guerre.* Mais M. d'Ervillé eſt mort. Nommez ceux qui vivent.

M. d'Ervillé jugeant mieux que moi des dangers dont j'étois environné, prit ſur lui d'en inſtruire M. le Noir. Non, Monſieur, c'eſt une impoſture. M. d'Ervillé étoit un homme honorable, un perſonnage mûr, froid & ſenſé : c'eſt une impoſture. Madame Kornmann ayant appris, il y a ſix ans, que ſon mari chargeoit M. d'Ervillé, vivant alors, non pas de l'avoir *accuſé de ſon propre mouvement du projet d'un crime horrible*, mais d'avoir appuyé ſes ſollicitations auprès du Lieutenant de Police, pour l'obtention d'une lettre de cachet, lui écrivit, pour ſe plaindre, de le trouver au nombre de ſes perſécuteurs. A cela M. d'Ervillé répondit qu'il étoit loin d'aider perſonne à faire du mal à un autre ; que M. Kornmann l'avoit prié de le préſenter à M. le Noir, pour une affaire qu'il avoit à traiter avec

150.

lui, & *qu'il s'étoit borné à cette préſentation pure & ſimple.* La lettre exiſte : je la produirai. Je confondrai cette calomnie avec les autres.

Je ne vous diſpute point, M. Bergaſſe, l'eſprit que vous pouvez avoir. Je ne vous connois pas, je ne vous ai jamais vu. Vous me paroiſſez bien facile à prendre des impreſſions, & bien peu réfléchi dans vos jugemens. Si vous avez cru le mal que vous avez dit de moi, vous ne donnez pas une haute idée de votre judiciaire & de votre ſagacité ; ſi vous ne l'avez pas cru, vous êtes un mal-honnête homme. Je préfere de m'en tenir à la premiere hypotheſe, malgré les invraiſemblances qu'elle préſente.

FIN.